

Décision

Générale

colonial

Décision n° 627/SG/FIN autorisant l'octroi d'une licence de 3° classe.

n° 627/SG/FIN

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
4 décembre 1967

Numéro JO
n° 13 du 10/12/1967

Date du numéro
10 décembre 1967

TEXTE INTÉGRAL

Mme Mestawat Guebré Mariam est autorisée à exploiter au n° 13, rue de Madrid, Djibouti, une licence de 3° classe pour la vente de boissons alcoolisées et. fermentées uniquement à l'occasion des principaux repas et comme accessoires de la nourriture. Les boissons ne pourront être ni exposées à l'intérieur de l'établissement, ni vendues à un comptoir spécialement aménagé à cet effet.